



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : 17 juin 2025

Numéro de la délibération : DEL/BCH/25/06/129

<p>Date Convocation 10/06/2025</p> <p>Date Affichage 10/06/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 19 - procurations 03 - absents 05 	<p>Le 17 Juin Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 19</u> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU.</p> <p><u>PROCURATIONS 3</u> : Emmanuel MAILLARD, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Isabelle CADOU, Line CHARUAU et Patrice BERNARD.</p> <p><u>ABSENTS 5</u> : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY, Jérôme GEAY</p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Rémy BONNIN</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

STRATEGIE TOURISTIQUE ILE D'YEU 2023-2030

Rapporteur : Michel CHARUAU

Avec 1,6 millions de nuitées touristiques en 2023, l'île d'Yeu est une destination très prisée. Elle totalise 4,2 % des nuitées du département alors qu'avec 20 000 lits touristiques (800 000 en Vendée), elle représente 2,5% de l'offre totale du territoire vendéen.

L'enjeu est de taille puisque le tourisme est le premier secteur d'activité économique islais et représente de nombreux emplois directs : hôtellerie, restauration, activités de loisirs, commerces... et indirects : services à la personne, artisanat, entretien des espaces verts...

L'attractivité touristique de la destination s'explique par sa notoriété et son insularité. De la côte sauvage, aux plages et les dunes, de Saint-Sauveur à la vie du port, de ses sites mégalithiques, en passant par le Vieux Château ou le Grand Phare, l'île d'Yeu possède des atouts naturels et patrimoniaux exceptionnels. Le territoire présente une offre touristique riche et diversifiée qui fait la part belle à la nature, au littoral mais aussi à un patrimoine et une culture authentique.

L'Office de Tourisme de l'île d'Yeu, contribue depuis plus de 100 ans, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique locale. Ses missions restent essentielles afin de garantir un accueil de qualité, une communication dynamique et pour transmettre une information fiable pour tous types de publics et visiteurs (habitants, touristes, partenaires, socio-professionnels,). Son rôle est également de créer des synergies entre les divers acteurs partenaires du développement touristique local.

Face aux enjeux du développement durable, face aux flux importants de fréquentation lors de la période estivale, face à la vétusté de certains équipements et face à l'image des touristes pour certains islais et aux relations parfois difficiles entre les différents publics (islais/résidents secondaires/visiteurs), la destination doit relever plusieurs défis et unir les forces autour d'une stratégie touristique au service de l'intérêt général.

En 2007, un schéma de développement de l'économie touristique a été initié par la Commune et ses partenaires, notamment l'Office de Tourisme et le Pôle Touristique Vendée des îles puis mis à jour sur la période 2018 – 2023 avec la définition d'axes stratégiques et actions à mener en matière de tourisme. L'objectif était également de permettre aux partenaires techniques et financiers d'avoir une bonne lisibilité du développement touristique partagé par l'ensemble des acteurs. La démarche qualité et la station classée en sont des illustrations concrètes.

Par une délibération du 17 juillet 2018 (N°18/07/170), la Commune avait approuvé une nouvelle stratégie de développement touristique.

La stratégie touristique a été retravaillée et redéfinie pour la période 2023-2030. Issue d'ateliers participatifs, d'entretiens individuels et d'un questionnaire largement diffusé, elle a été présentée et validée par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du 6 septembre 2023 et présentée lors du bureau municipal du 11 septembre 2023 (voir synthèse ci-jointe). Elle affirme une ambition partagée, pour définir et prioriser les actions tout en favorisant un tourisme durable et responsable.

Les 5 axes stratégiques ont été réaffirmés avec 11 objectifs et les actions s'y afférant.

- **L'île accueillante**

« Améliorer l'accueil touristique en misant sur l'humain, en maîtrisant les flux et en préservant le cadre de vie »

1. Favoriser un accueil de qualité tout au long de l'année
 - Accueil et information sur place
 - Accueil et services aux entrées de l'île (sur le continent et dans les gares maritimes)
2. Aménager, gérer les flux et le cadre de vie
 - Améliorer le cadre de vie et les services
 - Gestion des flux et sécurité

- **L'île toutes saisons**

« Valoriser et développer l'offre dans une logique de tourisme responsable en encourageant le hors saison »

1. Structurer les offres de loisirs, de culture et les expériences authentiques toute l'année
 - Au contact de la nature pour des expériences en lien avec le sport, le bien-être et les loisirs
 - Conforter et valoriser l'offre culturelle, patrimoniale et les événementiels
2. Améliorer l'attractivité touristique de la destination
 - Accompagner les prestataires, les saisonniers et consolider les partenariats externes
 - Création, accompagnement et commercialisation de l'offre

- **L'île durable**

« Faire de l'île une destination exemplaire en matière de tourisme durable »

1. Favoriser un tourisme plus inclusif
 - Proposer un tourisme pour tous

- Maintenir l'art de vivre à l'islaise
- 2. Favoriser les initiatives locales et durables
 - Favoriser le tourisme de découverte économique et des circuits-courts
 - Encourager les actions de développement durable locales et mener des actions de sensibilisation
- 3. Encourager le développement des mobilités comme alternative à la voiture
 - L'île d'Yeu, une île où les mobilités douces sont de mise
 - Faire du vélo le mode de déplacement incontournable
 - Un service de bus dynamique

- **L'île attractive**

« Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de communication qui s'appuie sur les spécificités d'une île qui vit à l'année et sur des valeurs partagées. »

1. Bâtir la communication et la promotion autour d'une île vivante à l'année et d'un tourisme responsable
 - Adapter la stratégie de communication en fonction des objectifs, des cibles et des saisons
 - Valoriser les atouts identitaires – les spécificités de l'île
2. Une stratégie de communication et de promotion partagée au service d'une île durable
 - Mettre en place une politique de promotion partagée par les acteurs touristiques de l'île et la commune
 - Fédérer les acteurs externes autour d'actions de promotion

- **L'île partagée**

« Construire et porter une vision partagée et concertée de la stratégie touristique de l'île d'Yeu »

1. Promouvoir une vision concertée et positive du tourisme
 - Animer un réseau d'acteurs
 - Mettre en place un observatoire économique et touristique
2. Assurer la mise en œuvre de la stratégie touristique
 - Suivi de la stratégie touristique

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (22 POUR) :

- ◆ **APPROUVE** le schéma touristique renouvelé pour la période 2023-2030
- ◆ **AUTORISE** Madame la maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.
- ◆ **DIT** que cette délibération et le schéma abroge le précédent schéma approuvé par délibération du 17 juillet 2018 (N°18/07/170)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU